

Commission Finances et fiscalité

Feuille de route pour la mandature associative 2020-2023

PRESIDENT : BORIS RAVIGNON, VICE-PRESIDENT DE L'ADCF, PRESIDENT D'ARDENNE METROPOLE

LES THEMES DE TRAVAIL POSSIBLES

Préserver les marges de manœuvre des intercommunalités à court et moyen termes :

la crise sanitaire aura des implications sur les budgets 2020 (chute des recettes tarifaires, dépenses supplémentaires...). Certaines collectivités seront plus touchées que d'autres, les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) notamment. Des implications économiques sur les recettes fiscales (CVAE, CFE) sont également attendues pour 2021 et 2022.

Perspectives de travaux pour la commission : propositions pour mettre en œuvre en 2021 notamment, un dispositif de « garantie des ressources » qui prenne également en compte la situation particulière des AOM.

Réforme fiscale :

la suppression de la taxe d'habitation a donné lieu à une transformation du panier de ressources des collectivités du bloc local : fraction de TVA aux intercommunalités et aux départements et foncier bâti aux communes. L'AdCF plaide pour une amélioration de ce schéma et une approche consolidée communes – intercommunalité du partage de la taxe foncière reversée par les départements. L'objectif étant notamment de limiter les situations de reversement et de laisser l'intégralité de la taxe foncière là où les biens sont taxés.

Perspectives de travaux pour la commission : propositions d'évolution de la réforme. Poursuite des travaux de sensibilisation pour engager sa révision.

Péréquation verticale et horizontale :

la réforme de la dotation d'intercommunalité en 2019, n'a abordé que de façon très partielle les évolutions à apporter aux différents dispositifs de péréquation. Le resserrement de la situation financière des collectivités du bloc local avec la crise sanitaire, la mise en œuvre des nouveaux Pactes financier et fiscaux en lien avec les projets de territoire pour le mandat 2020-2026, les suites de la suppression de la TH... imposent de repenser en profondeur les dispositifs verticaux (DI) et horizontaux (FPIC, FSRIF) de péréquation.

Perspectives de travaux pour la commission : les chantiers à ouvrir concernent en priorité l'élaboration de propositions concernant les indicateurs de ressources et de charges et l'évolution du FPIC dans la poursuite des réflexions déjà engagées par l'AdCF. La commission pourrait également faire des propositions concernant l'évolution des multiples dotations de compensation (compensation salaires, attribution de compensation, DC RTP...).

Plan de relance et financement de l'investissement :

le plan de relance prévoit l'ouverture supplémentaire d'une DSIL à hauteur d'un milliard d'euros.

Perspectives de travaux pour la commission : un chantier concernant la gestion de la DETR et de la DSIL pourrait être mis à l'ordre du jour. Ce chantier pourrait porter sur les commissions départementale et régionale, les critères d'attribution, le reporting a posteriori...

Contractualisation :

mis en place avec la loi de programmation des finances publiques en vue de faire participer les collectivités au déficit des comptes publics, le dispositif de contractualisation devra, suite à la crise sanitaire, être révisé.

Accompagnement des chantiers comptables pilotés par la DGFP et la Cour des comptes :

certification, compte financier unique

Thématiques partagées :

possibilité de commissions partagées sur les sujets croisés avec les commissions environnement (évolution du modèle de finances des transports urbains, ou en matière de gestion des déchets ...) et développement économique (fiscalité économique).

Référente AdCF :

Claire Delpech
Conseillère finances et fiscalité
c.delpech@adcf.asso.fr